



### PROCÈS-VERBAL N° 6 Réunion électronique du 12 / 09 / 2022

**Présents :** LAULGANET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, AUBERT Philippe.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

#### HORAIRES

Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi 7 Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 14h00	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h00
U18	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

**Horaire Légal :** C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

**Horaire Autorisé :** C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son heure légale. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

**Horaire négocié :** C'est l'heure qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

#### **Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :**

**Période Verte :** Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

**Période Orange :** De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

**Période Rouge :** A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un heure négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'heure. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

## ENTENTES

Responsable : Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

Mail : [competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## U7 – U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : [competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Horaires de pratique :

**U7 : Samedi 10h00,**

**U9 : Samedi 13h30.**

Les engagements via footclubs ne sont plus possibles. Les clubs souhaitant engager des équipes doivent adresser un mail sur la boîte officielle du district (noté ci-dessus).

### Rappel :

La journée d'accueil des U7- U9 se déroulera sur 2 samedis :

- **Samedi 24 septembre 2022 :**

Le matin pour les U7 et l'après-midi pour les U9

Les clubs supports :

- HAUTERIVES GRAND SERRE (site d'Hauterives),
- CHABEUIL,
- EYRIEUX EMBROYE (site de Charmes),
- SUD ARDECHE (Aubenas Ripotier),
- PIERRELATE.

- **Samedi 1 octobre 2022 :**

Le matin pour les U7 et l'après-midi pour les U9.

Le club support :

- DAVEZIEUX (avec la venue du FFF Tour sur l'ensemble de la journée).

### Pour les féminines

Journée de rentrée le **samedi 1 octobre 2022 :**

Les clubs supports :

- CORNAS,
- MONTELIMAR.

Les clubs devront s'inscrire, un lien s'affichera sur le site du district.

Début des plateaux U7 du District : Samedi 15 Octobre 2022.

Début des plateaux U9 du District : Samedi 08 Octobre 2022.

Bonne rentrée à tous.

## U11

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

**Mail :** [competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique : Samedi 10h00.**

Courrier reçu : FC 540, ACE FC, FC CHABEUIL, FC CHATELET, AS CHAVANAY, AS CORNAS, US DROME PROVENCE, US MONTMEYRAN, US MOURS ST EUSEBE, ES NORD DROME, US PEYRINS, FC RAMBERTOIS, FC RHONE VALLEES, OL SALAISE RHODIA, US ST JUST ST MARCEL, AS ST UZE, US VALLEE JABRON, OS VALLEE OUEZE, AS VERNOUX.

### Début des plateaux :

La date de la 1<sup>ère</sup> Journée des plateaux de la catégorie U11 est le 17 Septembre 2022. Cette journée est support de la Journée d'accueil de la catégorie. Des membres de la Commission Technique Elargie du District pourront être présents au titre d'observation du déroulement des plateaux.

Les calendriers sont en ligne.

### Feuille de match :

La feuille de match des plateaux U11 est en ligne sur le site du District dans Documents → Document Compétitions → Foot d'animation.

Le retour des documents est attendu par messagerie ([competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr)) dans les 48 heures suivant le déroulement du plateau.

### **MODIFICATIONS CALENDRIERS :**

Les clubs sont priés de noter les modifications suivantes :

#### **ESPOIRS :**

Poule A : Modification totale du calendrier, intégration de FC CHATELET 1, FOOT MONT PILAT 1 et FC RAMBERTOIS 1.

Poule D : CORNAS AS 1 remplace FC CHATELET 1.

Poule E : PEYRINS US 1 remplace Exempt 8.

Poule G : ACE FC 1 remplace Exempt 12.

Poule H : RHONE VALLEES FC 1 remplace Exempt 13.

Poule I : US DROME PROVENCE 1 remplace Exempt 16 ; US VALLEE JABRON 1 remplace Exempt 17.

#### **BOURGEONS :**

Poule A : FOOT MONT PILAT 2 remplace Exempt 18. BG ARGENTAL U11F remplace SALAISE RHODIA OL 5.

Poule B : Modification totale du calendrier, intégration de CHANAS SERRIERS FC 1, CHAVANAY AS 3, FOOT MONT PILAT 3 et ES NORD DROME 2.

Poule C : FC RAMBERTOIS 2 remplace ST BARTHELEMY VALS 2.

Poule D : Modification totale du calendrier, intégration de ST UZE AS 1, ST BARTHELEMY VALS 2 et CHATO9/ISERE 2.

Poule E : Exempt 88 remplace MAUVES RC 3 ; CHATOO ISERE 1 remplace Exempt 23.

Poule F : PEYRINS US 2 remplace Exempt 24 ; MOURS ST EUSEBE 4 remplace Exempt 25 ; Exempt 92 remplace HERMITAGE FC 3.

Poule G : CORNAS AS 2 remplace MOURS ST EUSEBE 4 ; CHABEUIL FC 2 remplace Exempt 27.

Poule H : Exempt 89 remplace AS PORTUGAIS VALENCE 1 ; Exempt 93 remplace VALLEE OUEZE OS2 ; RHONE CRUSSOL U11F remplace RHONE VALLEES FC1 ; EYRIEUX EMBROYE 4 remplace Exempt 28.

Poule I : ACE FC 2 remplace Exempt 29.

Poule J : VALLEE OUVEZE OS 2 remplace Exempt 31 ; MEYSSE US 2 remplace Exempt 32.

Poule K : Modification totale du calendrier, intégration de FC 540 1, VALDAINE FC 2, US VALLEE JABRON U11F, US VALLEE JABRON 2, SAUZET FC1 et MONTELIMAR FC 3.

Poule L : US DROME PROVENCE 2 remplace Exempt 35 ; ST JUST ST MARCEL remplace VALDAINE FC 2 ; BAUME MONTSEGUR 1 remplace MONTELIMAR FC 3.

## U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55

Mail : [competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique : Samedi 13h30.**

### **Festival PITCH U13 :**

**La dernière composition des poules a été diffusée, merci à tous les clubs engagés de bien la consulter sur le site du District dans Documents → Documents Compétitions → Jeunes. Le club de l'équipe premièrement nommée dans la poule est le club recevant.**

### **ATTENTION - Modification de Poules :**

- POULE 16 : Centre Ardèche O 1 remplace St Didier/Aub 1 (Exempt6)
- POULE 29 : Exempt 7 remplace ACE FC 1
- POULE 30 : Exempt5 remplace Val As Portugaise 1
- POULE 30 : ACE FC 1 remplace Ac Foot de Yacoub 1
- POULE 33 : Exempt 8 remplace As Berg Helvie 2
- POULE 35 : Vallon Pont d'Arc 1 reçoit le plateau
- POULE 35 : Exempt 4 remplace Valdaine FC 2
- POULE 35 : As Berg Helvie 2 remplace FC Baume Montsegur 1

### **Rappel :**

Les équipes 1 et 2 de chaque club sont engagées pour cette compétition sauf si le club a fait la demande de retirer son équipe par mail à la Commission.

Le 1<sup>er</sup> Tour du Festival PITCH aura lieu **le samedi 17/09/2021 à 13H30 (suite au vote à l'AG).**

Les perdants du 1<sup>er</sup> Tour ainsi que les équipes 3, 4, 5... des clubs participeront à la Coupe Charles ANDRE. Le 2<sup>ème</sup> Tour du Festival PITCH U13 et le 1<sup>er</sup> Tour de la Coupe Charles ANDRE auront lieu le samedi 22/10/2022.

Lors de la diffusion des poules, la 1<sup>ère</sup> équipe nommée organise le plateau. Si le club recevant souhaite effectuer un changement d'horaire, il doit prévenir les autres clubs et doit obtenir l'accord de tous. Sinon, le plateau reste à l'heure officielle 13H30.

Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant.

**Pour le 1<sup>er</sup> Tour**, les équipes participent à l'épreuve obligatoire de jonglage. Si une équipe refuse cette épreuve, elle ne peut pas participer au plateau.

#### Déroulement de l'épreuve de jonglage :

- 50 contacts des pieds sans surface de rattrapage, départ libre (sol ou à la main)
- 20 têtes
- Chaque joueur a droit à 2 essais
- Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match participent à l'épreuve
- Les groupes de joueurs se font par numéro de joueur : les n° 1 ensembles, les n° 2 ensembles... La comptabilité des jongles est faite par les joueurs de chaque équipe en présence de leur éducateur.
- Pour chaque équipe, le total des jongles des 8 meilleurs joueurs est pris en compte.

#### Déroulement du plateau :

- Les parties se déroulent en **2 périodes de 10 minutes** pour les poules de **4 équipes** et en **2 périodes de 15 minutes** pour les poules à **3 équipes** conformément au règlement du Foot à 8.
- Un repos de 2 minutes est prévu entre chaque rencontre.
- L'attribution des points est 4 points pour match gagné sur le terrain, 2 points pour match nul sur le terrain et 1 point pour match perdu sur le terrain
- Le classement sera établi par addition des points obtenus sur le terrain.
- En cas d'égalité, les équipes seront départagées en premier par le goal-average particulier et en second, par le total du nombre de jongles effectués par les 8 meilleurs scores.

#### A noter :

- Les clubs organisateurs des plateaux ne recevront pas de courrier.
- Les poules du 1<sup>er</sup> Tour sont diffusées sur le site du District dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes.
- La feuille de match spécifique (à éditer en double exemplaire) ainsi que la feuille des résultats sont à télécharger sur le site du District dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes.
- Une fois le plateau effectué, les clubs organisateurs doivent retourner toutes les feuilles par mail à la Commission des Compétitions Jeunes en précisant dans l'objet du mail « PITCH U13 – nb Tour »

#### Phase de brassage :

La phase de brassage débutera **le samedi 24/09/2022 à 13h30** pour tous les niveaux.

#### **ATTENTION – Modification de poules :**

- Niveau Excellence :
  - POULE 2 : Exempt2 remplace Larnage Serves FC 1
- Niveau Promotion d'Excellence :
  - POULE 3 : Larnage Serves FC 1 remplace Bg Valence FC 1
  - POULE 4 : Bg Valence FC 1 remplace Eyrieux Embroye 2
  - POULE 5 : Exempt6 remplace ACE FC 1
  - POULE 7 : ACE FC 1 remplace St Just St Marcel 1
  - POULE 8 : Eyrieux Embroye 2 remplace St Didier/Aub 1
- Niveau 1<sup>ère</sup> Division :
  - POULE 3 : O Salaise Rhodia 4 remplace Mours St Eusebe 4
  - POULE 5 : JS Livron 1 remplace Exempt1
  - POULE 6 : Mours St Eusebe 4 remplace Exempt2

- POULE 7 : St Didier/Aub 1 remplace JS Livron 1
- POULE 7 : St Just St Marcel 1 remplace Exempt3
- POULE 8 : Châteauneuf Rhône 3 remplace Exempt4

Vous pouvez retrouver le calendrier des plateaux pour cette 1<sup>ère</sup> phase, quel que soit le niveau, sur le site du District dans Documents → Document Compétitions → Jeunes.

Rappel Niveau Excellence: Les clubs qui représenteront le District pour le Critérium LAURA Foot qui se déroulera au Printemps 2022 seront Labellisés ou engagés dans le processus de labellisation.

## U15

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93

[competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique : Dimanche 10h00.**

### **Coupe Gilbert PESTRE**

Le premier tour de la coupe PESTRE aura lieu le dimanche 18/09/2022 suite à la décision de l'AG concernant la modification des horaires.

Le tirage a été effectué par Roselyne LAULAGNET et Philippe AUBERT.

Consultez le site ou footclubs.

### **Coupe QUINTIN**

Le premier tour de la coupe QUINTIN aura lieu le dimanche 18/09/2022 à la suite de la décision de l'AG concernant la modification des horaires.

Le tirage a été effectué par Martine MOMBARD.

Consultez le site ou footclubs.

### **Brassage**

Les poules de brassage sont disponibles sur le site ou footclubs.

La 1<sup>ère</sup> journée aura lieu le 25 septembre à 10h à la suite de la décision de l'Assemblée Générale.

Pensez à faire rapidement vos modifications de jours ou d'horaires par footclubs.

### **Modifications calendrier**

Brassage

Poule A : ROIFFIEUX prend la place de l'exempt.

Poule B : JS ST PAUL LES ROMANS 2 remplace ROIFFIEUX.

### **Championnat à 8**

Quelques clubs souhaitent engager une équipe à 8

Si vous êtes intéressés, envoyez rapidement un mail à [competitions-jeunes](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr).

Si au moins 6 ou 7 équipes sont dans ce cas nous pourrions faire une poule.

### **Rappel aux clubs**

Nous rappelons que les courriers concernant les changements de terrain ou d'horaire doivent comporter **obligatoirement le numéro du match concerné et provenir de la boîte officielle du club.**

## U18

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : [competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions-jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique : Samedi 15h00.**

Comme présenté à l'occasion des réunions de secteurs du début d'année 2022, un projet de modification des horaires des rencontres a été soumis à l'approbation des clubs lors de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du 7 Septembre 2022. Il a été accepté.

Les calendriers sont en ligne, avec la programmation des rencontres U18, le samedi à 15h00.

Coupe GAMBARDELLA : Félicitations aux clubs qui se sont qualifiés lors du 1<sup>er</sup> tour. Le tirage du 2<sup>ème</sup> tour est en ligne.

Phase brassage : Un nombre important d'équipes (59) se sont inscrites. Nous souhaitons effectuer une phase de brassage qu'avec des poules à 8 équipes. Nous sommes dans l'obligation de faire deux poules à 10 équipes. Nous privilégions ainsi, le fait de faire jouer au maximum les équipes. Cette formule permet d'assurer chaque équipe de jouer au minimum 7 rencontres.

Deux nouvelles journées sont ajoutées à notre calendrier de compétitions, du fait de la présence des poules à 10 équipes : 22 octobre et 29 octobre.

Les poules sont diffusées sur le site du District.